

L'IDÉAL ÉDUCATIF DU PRENDRE SOIN DES CITOYEN·NES À L'ÉPREUVE LE CAS DU PORTE-À-PORTE DU COMMUNITY ORGANIZING AU PRISME DU CARE

THE EDUCATIONAL IDEAL OF CARING FOR CITIZENS PUT TO THE TEST THE CASE OF COMMUNITY ORGANIZING DOOR-KNOCKING THROUGH THE PRISM OF CARE

Juana SARMIENTO-JARAMILLO

Université de Genève, Suisse

Germain POIZAT

Université de Genève, Suisse

RÉSUMÉ

Cette contribution analyse l'activité à double visée politique et éducative d'un groupe de militant·es professionnel·les, dits organisateur·trices, lors des campagnes menées par ces professionnel·les visant l'amélioration des conditions de vie dans des logements sociaux. Notre étude, réalisée dans le cadre du programme du cours d'action, se focalise sur leur activité lors de la première rencontre, dite le porte-à-porte, avec les citoyen·nes des quartiers populaires auxquels iels s'adressent. Nous documentons la transformation de trois de leurs préoccupations et nous discutons ces résultats au prisme du *care*. Nos résultats montrent, dans une visée d'éducation (au) politique, l'importance de l'appropriation de la part des organisateur·trices du savoir technique qui se déploie au porte-à-porte ainsi que d'une conception alternative de cette rencontre comme un espace-temps de négociation créatrice.

Mots-clés : éducation d'adultes, éducation (au) politique, cours d'action, dénaturalisation, émancipation, leaders organiques.

ABSTRACT

This contribution analyzes the dual political and educational activity of a group of community organizers, during the campaigns aiming the improvement of the living conditions in social housing. Our study, carried out as part of the course of action program, focuses on their activity during their first encounter with the citizens of the working-class neighborhoods they address, known as door-knocking. We document the transformation of three of their concerns and discuss these results through the lens of care. From a political education perspective, our results show the importance of the organizers' appropriation of the technical knowledge that is deployed at door-knocking as well as of an alternative conception of this encounter as a space-time of creative negotiation.

Keywords: adult education, course of action, denaturalization, emancipation, organic leaders, political education.

INTRODUCTION

Cette recherche, conduite dans le cadre du programme de recherche en formation des adultes, dit du cours d'action – CdA (Durand, 2008 ; Poizat et San Martín, 2019 ; Theureau, 2006), analyse l'activité d'un groupe de militant·es professionnel·les, dits organisateur·trices¹, au prisme du *care*² (Gilligan, 1982/2008 ; Gilligan et Richards, 2009 ; Mozziconacci, 2016, 2019 ; Spivak, 2015 ; Tronto, 2009, 2017). Salarié·es d'une association française, ces professionnel·les proposent aux habitant·es issu·es de quartiers populaires de s'engager dans des campagnes dans le domaine de la lutte contre les habitats insalubres³. Plus particulièrement, nous nous focalisons ici sur l'activité menée par ces organisateur·trices pour rencontrer les citoyen·nes une première fois, dite le porte-à-porte, développée selon les préceptes du modèle de mobilisation et d'organisation de collectifs citoyens⁴ de type Alinskien dit *community organizing*⁵. Créé, théorisé et diffusé initialement à Chicago par le sociologue Saul Alinsky (Alinsky, 1946, 1971 ; Chambers et Cowan, 2003), ce modèle est aujourd'hui largement diffusé dans les pays occidentaux (*e.g.*, Beck et Purcell, 2013 ; Fisher, 1984 ; Walls, 2015). Il a été repris en France en 2012 dans un cadre associatif composé de ce que Talpin (2016) nomme des individus non organisés. Les campagnes, à double caractère politique et éducatif, constituent dans l'idéal un moyen non seulement de participation à la démocratie, mais aussi un effort d'éducation populaire militante, entendue comme une pratique d'éducation au politique (Frazer, 1999) visant le développement d'une citoyenneté active capacitaire (Earl, 2018 ; Freire, 1974 ; Schutz, 2010).

Le porte-à-porte, incontournable dans toutes leurs campagnes (*e.g.*, Medellín et al., 2019 ; Warren, 2011), constitue une situation d'étude privilégiée (Grison, 2004) nous permettant de mettre à l'épreuve l'idéal éducatif de ces démarches au regard du prendre soin des citoyen·nes. Nous faisons l'hypothèse que le prisme du prendre soin est pertinent pour discuter d'une manière critique tant les relations entre les organisateur·trices et les citoyen·nes que les pratiques militantes de l'association. Comment s'y prennent les organisateur·trices lors du porte-à-porte ? Serait-il possible de le conduire selon un idéal d'un prendre soin de l'activité de citoyen·nes ? Nous adressons ces questions via la documentation des préoccupations des organisateur·trices lors de ces premières rencontres, tout en explicitant les défis qu'émergent dans l'opérationnalisation de cet idéal.

¹ Pour un portrait historique et sociologique intéressant de ces professionnel·les, voir le travail récent de Clément Petitjean (2023).

² Par la suite, nous nous référons à « prendre soin » plutôt qu'à « care ».

³ Il s'agit de situations représentant des risques persistants pour la santé physique et/ou psychologique, telles que par exemple les mauvaises conditions des immeubles passoires (températures trop basses ou surcoût de l'énergie pendant l'hiver et températures trop hautes pendant l'été) ; de travaux de maintenance reportés, soit à l'intérieur des appartements (cuisines ou salles de bains inutilisables, murs remplis de champignons, stores bloqués...), soit relatifs aux biens communs (absence ou non fonctionnement pendant de longues périodes de l'ascenseur laissant une partie de la population – en particulier des personnes avec une mobilité réduite ou très âgées, enfermées dans leur appartement, invasion de rats ou d'autres animaux due à une mauvaise gestion des déchets...). Ces problèmes sont systématiquement ignorés par les bailleurs sociaux, responsables directs des ajustements nécessaires, et doivent être supportés ou corrigés par le locataire, très rarement en mesure de payer les travaux nécessaires pour ajuster les dysfonctionnements.

⁴ Nous utilisons la notion de « collectif(s) citoyen(s) » plutôt que celle de « communauté » afin d'éviter des confusions liées aux différences entre les conceptions nord-américaines et françaises de cette dernière. Dans le cadre du *community organizing*, « communauté » se réfère à « un quartier, un groupe spécifique, voire un groupe ethnique associé à un territoire commun » (Zamora, 2014). La « communauté » fait référence à une émergence plutôt qu'à un signifiant de similitude ou d'identité. Pour creuser ces différences, voir les travaux de Petitjean (2023) et de Talpin (2016).

⁵ Notre focale est mise sur l'activité des organisateur·trices plutôt que sur celle des citoyen·nes, sur les campagnes en elles-mêmes ou sur leurs causes.

Notre visée est double : contribuer à une meilleure compréhension des enjeux éducatifs propres du porte-à-porte ainsi que pointer des pistes pour que ces rencontres aient une visée davantage émancipatrice.

LES ORGANISATEUR·TRICES COMME ÉDUCATEUR·TRICES AU POLITIQUE

Les organisateur·trices proposent aux collectifs citoyens une alternative encadrée d'exercice actif de la citoyenneté différente de celles plus traditionnelles offertes par la démocratie participative (représentation, consultations ou referendum) (Atlas, 2010 ; Medellin et al, 2019 ; Talpin, 2016). D'après Petitjean (2023), cette alternative permet de revitaliser les espaces politiques locaux, ou de faire exister ce que Smock (2004) a appelé « la démocratie en action ». Les citoyen·nes sont invité·es à s'engager dans une démarche de démocratie directe militante, via des campagnes leur permettant de participer aux processus décisionnels à l'échelle locale (Fisher, 2009) et, ce faisant, de développer une citoyenneté active (Schutz et Miller, 2015). Le terme de « démocratie militante » permet de souligner la dimension protestataire de l'approche conflictuelle propre du *community organizing* Alinskien (Alinsky, 1946, 1971) utilisée par les organisateur·trices. En effet, lors des campagnes menées dans le cadre de l'association⁶, les organisateur·trices accompagnent les collectifs citoyens à s'instituer en contre-pouvoir capable d'interpeller (Dahl, 2005 ; Pilisuk et al., 2010 ; Rosanvallon, 2006) les pouvoirs politiques et économiques locaux institués, pour exiger un ajustement des conditions de vie – dans notre cas dans des logements sociaux. Cette approche vise, plus largement, à mettre en question l'organisation de la société (DeFilippis et al., 2010 ; Warren, 2011) afin d'augmenter les possibilités d'émancipation des classes populaires et assurer une justice sociale (Freire, 1974 ; Petitjean, 2017 ; Schutz et Miller, 2015).

Malgré certaines limites déjà pointées dans le contexte français (*e.g.*, De Lépinay, 2019 ; Pereira, 2020), les campagnes sont envisagées par l'association comme une solution efficace aux insuffisances de la démocratie traditionnelle (Fay, 2023), cette dernière étant parfois impuissante, ou pouvant même alimenter des formes d'organisation sociale oppressives et aliénantes (Freire, 1974). Tout au long de ces campagnes, les organisateur·trices s'engagent bien au-delà de la formation aux techniques de mobilisation et d'organisation de collectifs citoyens (Petitjean, 2023). Iels s'impliquent dans une entreprise éducative ancrée dans l'expérimentation de la résistance. Cette éducation par l'exercice de la politique (Atlas, 2010 ; Earl, 2018 ; Schutz, 2011) se veut critique et émancipatrice (Freire, 1974). Critique dans la mesure où la démarche implique de questionner les injustices liées aux conditions de vie dans des logements (sociaux) insalubres. Potentiellement émancipatrice dans la mesure où il s'agit de créer des conditions pour que les habitant·es des quartiers populaires soient en mesure de dépasser un activisme naïf⁷ (Freire, 1974 ; Ollis, 2015) par la résistance et la lutte collective afin de regagner du pouvoir d'agir à des fins démocratiques (Fang et al., 2018 ; Phulwani, 2016).

⁶ L'association étudiée est une association Loi 1901 financièrement indépendante des pouvoirs publics et prônant également une indépendance par rapport au politique. Depuis 2012, cette association promeut une citoyenneté active et tout-terrain. Suivant les préceptes Alinskiens, l'association propose une démarche de mobilisation et d'organisation de collectifs citoyens. Elle vise le développement du pouvoir politique des personnes concernées afin de leur permettre de lutter de manière non-violente contre les injustices sociales et de contribuer à l'instauration d'une société plus juste et démocratique. Cette association compte plus de 17 000 membres et est active dans plusieurs villes ou territoires : à Grenoble, au Grand Lyon et à Seine-Saint-Denis.

⁷ L'activisme naïf manque d'une compréhension nuancée des questions sociales et politiques complexes. Certaines démarches visant le changement social, même si bien intentionnées, peuvent rester simplistes. Freire a plaidé en faveur d'une forme d'activisme plus informée et plus critique qui reconnaisse la complexité des problèmes sociaux et cherche des solutions transformatrices.

LE PORTE-À-PORTE COMME MOMENT-CLÉ D’INITIATION DU PROCESSUS ÉDUCATIF

Le porte-à-porte est un moment crucial pour revitaliser la dynamique démocratique en mobilisant un collectif citoyen autour d’une indignation commune. Mais le porte-à-porte est censé amorcer également un processus éducatif. Celui-ci a lieu lors des campagnes via un triple mouvement (Pilisuk et al., 2010 ; Edwards, 2011) : a) de dénaturalisation des injustices, b) de politisation des situations individuelles, et c) de revendication publique des droits civiques par l’opposition (via l’action directe non violente) et la négociation avec le pouvoir institué. Ce triple mouvement, impliquant directement les organisateur·trices, est essentiel car il permettrait aux citoyen·es de résinifier leurs possibilités de participation au politique (Schutz, 2010 ; Fisher et DeFilippis, 2015).

L’organisateur·trice cherche, lors du porte-à-porte, à provoquer une première prise de conscience quant aux conditions indignes de logement dans lesquelles vit le·la citoyen·ne et quant aux rapports sociaux inégalitaires qui l’organisent (Samanani, 2021 ; Swarts, 2011). Il s’agit d’initier un processus d’émancipation via la dénaturalisation d’une situation d’injustice jusqu’à présent naturalisée (Brady et O’Connor, 2014 ; Kaiser, 2015). Ayant naturalisé leur condition de vie indigne, les citoyen·nes issu·es des quartiers populaires rencontrés par les organisateur·trices considèrent les mauvaises, voire dangereuses conditions de leur logement comme liées plutôt à des puissances impersonnelles ou des défaillances personnelles indépassables (Ribas et Ghoshal, 2013). Leur valeur n’est plus reconnue par les autorités publiques concernées, leur parole n’a plus de place, leurs besoins ne font plus partie de l’agenda politique local (Freire, 1974 ; Renault, 2004). La première rencontre au porte-à-porte cherche donc à défier cette naturalisation de leurs conditions de vie pour envisager la politisation des situations individuelles et la revendication des droits associés via la participation à un collectif citoyen militant (Lavoie, 2012 ; Warren, 2011), le tout dans une visée d’émancipation.

Les professionnel·les suivent lors du porte-à-porte un protocole préétabli qui passe par la rencontre individuelle de chaque habitant·es d’un même immeuble ou d’un même quartier. Cette première rencontre est structurée par un script, dit le *RAP*⁸, censé être maîtrisé et mis en œuvre par l’organisateur·trice. Cinq étapes marquent le rythme du *RAP* : entrer chez le·la citoyen·ne, identifier un(des) problème(s) ou une colère, pointer le(s) responsable(s), identifier une action collective possible, et faire signer le formulaire d’adhésion à l’association. Ces étapes sont utilisées par les organisateur·trices à la fois comme structure de leur discours et comme des repères objectivant une progression dans la démarche. Chaque « oui » ou réponse laissant voir l’intérêt de la part des citoyen·nes constitue une étape réussie, un palier vers le recrutement d’un nouveau membre, et encourage l’organisateur·trice à continuer sa démarche. Au contraire, chaque « non », ou réponse évasive ou marquant une incompréhension de la part de la personne rencontrée, demande à l’organisateur·trice des ajustements, des explications additionnelles, ou encore de se mettre en retrait.

⁸ Ce mot est un anglicisme qui désigne la répétition des questions, desquelles est composé le script, qui sont à poser à la personne rencontrée.

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Notre étude est menée en référence au programme de recherche du cours d'action (Durand, 2008 ; Poizat et San Martín, 2019 ; Theureau, 2006), lequel s'appuie sur une conception enactive de l'activité. L'activité y est abordée comme : 1) une totalité dynamique, 2) un couplage asymétrique entre un pôle acteur et un pôle environnement (incluant autrui), et 3) un faire-émerger créateur d'un monde pertinent, ou pour le dire autrement une dynamique permanente d'instauration de sens. L'observatoire et l'atelier méthodologique du programme rendent possible une description de l'activité donnant lieu à expérience « de la première personne » (Depraz, 2014).

SITUATIONS ÉTUDIÉES

Notre recherche s'intéresse à l'activité de huit organisateur·trices volontaires membres de l'association et participant à des campagnes sur le logement insalubre (Tableau 1). Les différentes étapes d'une campagne ont été analysées : le porte-à-porte, l'assemblée, l'action non violente et la restitution de la négociation. Lors de cette analyse, l'activité se déployant dans le cadre du porte-à-porte est ressortie comme étant un moment clé des campagnes.

Tableau 1. *Organisateur·trices volontaires participant à notre recherche*

Prénom (pseudonyme)	Location	Membre de la direction de l'association	Expérience années / (-mois) au moment de notre enquête
Albert	Grenoble, Aubervilliers, Lyon	Oui	8
Eric	Grenoble	Oui	6
Yosef	Aubervilliers	Oui	5
Lynn	Grenoble, Aubervilliers, Lyon	Non	2
Charles	Lyon	Oui	1
Arthur	Grenoble	Non	-8
Lena	Lyon	Non	-6
Madeline	Grenoble	Non	-8

Dans le cadre de cet article, nous nous focalisons sur l'activité d'un organisateur, que nous appellerons Charles. Une collaboration a pu s'établir avec lui afin d'analyser son activité de porte-à-porte d'une manière approfondie (Tableau 2).

RECUEIL DES DONNÉES

Deux types de données ont été utilisées pour documenter l'activité lors du porte-à-porte : a) des données d'observation, et b) des données de verbalisation.

Tableau 2. *Données recueillies en collaboration avec Charles pour documenter son activité de porte-à-porte*

Type de donnée	Données recueillies	
Observation participante	De deux formations axées sur le porte-à-porte dirigées à des organisateur·trices novices en présenciel et sur zoom (au moment de ces formations Charles est un novice).	
Observation directe (+ enregistrements audiovisuels)	D'une demie-journée de porte-à-porte dans un quartier populaire à la ville de Villeurbanne (au moment de ce porte-à-porte Charles a le rôle de directeur de l'association).	
	Situation écologique / durée de la séquence à laquelle Charles a été confronté	Durée de l'autoconfrontation
Verbalisation (autoconfrontations de premier niveau)	Rencontre avec une dame très âgée - à son palier - 44 sec	37 min
	Rencontre avec une jeune dame enceinte - à son palier - 1 min	9 min
	Rencontre avec la jeune dame enceinte - chez elle - 17 min	1 heure 3 min
	Rencontre avec une dame adulte - chez elle - 9 min	1 heure 42 min

L'enquête ethnographique réalisée au sein de l'association s'est étendue sur une année et demie (Beaud et Weber, 2010 ; Olivier de Sardan, 2008). Elle a favorisé la compréhension de certains aspects de l'activité des organisateur·trices : les dynamiques sociales, organisationnelles et culturelles, le contexte matériel, ou encore l'environnement politique dans lesquels l'association travaille. Elle a également été utile pour le traitement des données, facilitant les interprétations et cadrant les inférences grâce à l'ensemble du corpus de données disponible (Poizat et al., 2023).

Les données de verbalisation ont été recueillies lors d'autoconfrontations (Theureau, 2010) réalisées sur la base de l'enregistrement vidéo des séquences de porte-à-porte en situation écologique. Lors des autoconfrontations, le chercheur confronte l'acteur à l'enregistrement audiovisuel de son activité et l'incite à expliciter, montrer, mimer, raconter et commenter les éléments significatifs pour lui. Dans le cadre du cours d'action, elles visent précisément à documenter l'histoire de la conscience préreflexive (ou du montrable, racontable, commentable) de façon différée et « suffisamment contrôlée » en s'appuyant sur une remise en situation dynamique à partir de traces vidéo de l'activité (Theureau, 2010). Ces autoconfrontations ont été complétées par une autoconfrontation de deuxième niveau ou analytique d'une quarantaine de minutes⁹.

⁹ Cette méthode sort l'acteur·trice du registre descriptif de l'autoconfrontation de premier niveau et le·la met en position d'analyse de son activité (Theureau, 2010, p. 312).

TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement des données a été réalisé en deux étapes : a) la reconstruction du cours d'action de l'organisateur lors du porte-à-porte, et b) l'identification de ses préoccupations. Le flux continu de l'activité de porte-à-porte de Charles a été découpé, sur la base des données d'enregistrement et de verbalisation, en unités d'activité significatives de son point de vue. Par hypothèse, ces unités d'activité sont la manifestation d'un signe, dit hexadique dans la mesure où il est constitué de six composantes : l'unité élémentaire du cours d'action, le représentamen, l'engagement, l'actualité potentielle, le référentiel, et l'interprétant (Theureau, 2006). La documentation des différentes composantes a été réalisée à l'aide d'un questionnement spécifique portant sur l'ensemble des données : enregistrements vidéo, retranscriptions, *verbatim* des verbalisations lors des autoconfrontations et notes ethnographiques.

RÉSULTATS

Nos résultats présentent trois épisodes ayant eu lieu lors de la rencontre de Charles avec une habitante, que nous appellerons Mme Allouchi, lors du porte-à-porte. Cette rencontre est considérée comme un prototype (Rosch, 1978). Les trois épisodes choisis illustrent une transformation des préoccupations de l'organisateur et nous permettent d'initier une discussion sur l'idéal éducatif du prendre soin des citoyen·nes dans le contexte de l'éducation (au) politique.

DESCRIPTION DE LA SITUATION ÉTUDIÉE

Assis au salon, Charles discute avec Mme Allouchi qui lui évoque un problème qu'elle rencontre. Elle lui raconte que malgré ses multiples demandes, le bailleur social n'intervient pas pour régler le problème des trop faibles températures intérieures en hiver. En partant de la problématique de la vétusté des radiateurs présentée par Mme Allouchi, Charles l'incite à clarifier la demande, qu'il reformule pour la rendre plus précise (« *du coup la demande serait plutôt d'améliorer la performance du chauffage avec un système de chauffage plus performant* »). Tout en légitimant qu'il s'agit d'une injustice et que la situation n'est pas acceptable, il lui propose d'imaginer ce qu'il est possible de faire collectivement pour forcer le bailleur social, décideur public responsable direct de la situation, à agir (« *du coup comment on fait pour que le bailleur social mette en place un système de chauffage qui coûte pas plus, mais qui chauffe mieux ?* »).

Mme Allouchi dit à l'organisateur qu'elle connaît tout le monde dans le quartier et que tout le monde se plaint de la question des chauffages. Charles se dit que Mme Allouchi est impliquée dans la conversation et intéressée à la démarche, et s'attend à pouvoir compter sur elle pour construire un collectif. En signalant également à Mme Allouchi l'inefficacité de la démarche individuelle (« *le RAP sert à prendre conscience du potentiel du collectif* »), il rend visible l'hypothèse de base de sa démarche : « *il va y avoir une dynamique collective qui va émerger* ». Il cherche à susciter une réflexion (« *il y a besoin que la personne réfléchisse sur comment elle peut construire une solution... répondre aux questionnements est déjà une façon d'implication* »), et à se faire comprendre pour éviter tout malentendu tout en évitant un discours trop technocratique. Sa double attention – sur le contenu de la conversation et les mots qu'il utilise, ainsi que sur les indices lui permettant de percevoir le degré de compréhension et de militantisme de l'habitante – lui permet de considérer que « *tout ce qu'elle dit est super intéressant, les problèmes qui la préoccupent... il faut juste lui montrer une méthode* » pour qu'elle soit en mesure d'adresser ses problèmes à niveau collectif.

EXPLICITER SA PROPRE IMPLICATION PLUTÔT QU'INCITER À JOINDRE UN COLLECTIF

Charles : *Est-ce que tu serais ok pour faire partie du collectif et de l'association ?*

Mme Allouchi : *Avec vous ?*

Charles : *Avec nous !*

Mme Allouchi : *(rigole) Oui.*

Considérant que tous les « feux sont au vert » dans l'échange avec Mme Allouchi, Charles lui demande ce qui pourrait être fait avec les voisin·es : « *Comment pourrait-on faire avec les voisins pour qu'eux (les décideurs) ils prennent en compte ça puis soient forcés de faire des choses ?* ». Charles poursuit en présentant ce que fait l'association via un exemple réussi et concret d'action collective précédent et demande à Mme Allouchi si elle serait prête à participer à ce type d'action. Suite aux réponses positives de la part de la citoyenne, l'organisateur lui propose enthousiaste de joindre le collectif de l'association.

Deux éléments font signe à l'organisateur. Premièrement, la réponse positive de Mme Allouchi. Charles se dit qu'elle pourrait dire *oui* uniquement à cause de l'influence ou de la pression sociale (qu'il observe habituellement chez les personnes qu'il rencontre au porte-à-porte). Il sait que souvent ce *oui* est un « *oui de principe qu'il faudrait aller tester un peu plus loin* ». L'organisateur se pose des questions : « *Faut-il creuser plus ce oui ? Faut-il lui poser des questions sur le type d'actions qu'elle envisage ? Y-a-t-il besoin à cet instant-là de vérifier si la personne s'est bien projetée ?* ». Mais la préoccupation de continuer à avancer suivant les étapes du RAP prend le dessus et il décide de ne pas trop s'attarder sur ce « oui » et de passer à l'étape suivante – demander à la citoyenne si elle est d'accord pour prendre des responsabilités au sein du collectif en devenir.

Néanmoins, la question « Avec vous ? » de la citoyenne, où « vous » peut se référer à l'organisateur ou au collectif (l'association), fait également signe à Charles : « *On s'est passés du tutoiement à dire vous, l'association, du coup je précise avec "nous"...c'est pas très explicite. Est-ce qu'elle comprend le "nous" ? Ça me paraît quand même un peu vague...* ». Une autre préoccupation émerge à cet instant : expliciter sa propre implication. Charles connaît l'effet que sa présence provoque chez les personnes qu'il rencontre et se dit : « *elle me fait confiance à ce moment-là pour s'appuyer sur moi pour faire quelque chose* ». Sensible au besoin des citoyen·nes de connaître sa propre implication (« *les gens veulent toujours savoir quelle implication je vais avoir là-dedans, et typiquement je perçois comme un indicateur comme quoi on a envie d'avancer avec la personne [l'organisateur·trice]* »), il prend le temps de clarifier son rôle de directeur de l'association au sein du quartier quitte à modifier l'ordre et le rythme du RAP. Il indique à Mme Allouchi qu'il s'engagera lui aussi dans une démarche qu'il entend comme étant collaborative : « *[les gens] me font confiance surtout pour me suivre, et souvent se pose la question "est-ce vous allez nous accompagner ?"*, et je dis "*oui, et nous, on va faire bouger les choses*" ». Conscient des dynamiques de pouvoir qui s'installent depuis tout le début de la démarche, Charles sait que les personnes qui acceptent au porte-à-porte de joindre le collectif le font parce qu'il explicite son implication.

NÉGOCIER OUVERTEMENT LES ENGAGEMENTS MUTUELS PLUTÔT QUE SE FOCALISER SUR LA COLLECTE DE COTISATIONS

Mme Allouchi : *Mais vous n'avez pas commencé avec tous les voisins ?*

Charles : *C'est toi qui commences. Il faut qu'il y ait des premiers adhérents qui montrent l'exemple.*

Mme Allouchi : *(rigole) Oui, oui, je sais, je sais.*

Lors de la phase finale de la rencontre, Charles présente à Mme Allouchi le formulaire d'adhésion à l'association. Il l'invite à en prendre connaissance, à le remplir, et à le signer puis à régler sa cotisation. Charles vit ce moment clé du porte-à-porte comme un moment sensible, où souvent la démarche s'arrête. La cotisation cristallise plusieurs enjeux : a) accepter de donner son relevé d'identification bancaire à un inconnu pour autoriser un prélèvement mensuel n'est jamais banal, même s'il ne s'agit que de 5 €, b) des cotisations nombreuses permettent à l'association d'assurer l'idéal d'indépendance financière, c) l'existence de membres cotisants engage la crédibilité de l'association vis-à-vis les institutions publiques ou d'autres acteurs de la société civile, et d) le paiement de la cotisation engage plus fortement les citoyen·es – les membres cotisants viennent plus souvent aux réunions et participent plus activement dans la prise en main des responsabilités pour mobiliser le collectif.

La question de Mme Allouchi concernant les autres voisin·es est interprétée par Charles comme « *est-ce que je suis la seule à payer ?* ». Charles se dit que ce questionnement est légitime et comprend la difficulté que Mme Allouchi éprouve à faire confiance à une démarche qui commence à peine. Il s'attend donc à qu'elle ne signe pas le formulaire et à qu'il ne recueille pas tout de suite ni son adhésion ni sa cotisation. Bien que considérant la cotisation comme étant une question primordiale, après un an de travail à l'association il a appris à ne pas forcer les choses : « *c'est toujours une erreur de trop insister... ça casse quand même quelque chose d'insister sur l'adhésion* ». Charles explique à Mme Allouchi la raison de cette cotisation et l'utilisation de cette somme. Ce faisant, il réalise que, malgré sa confiance dans la démarche et sa conviction relative à la pertinence de cette cotisation, il s'embrouille encore avec les explications et se sent mal à l'aise. Il considère que la façon dont l'organisateur·trice s'y prend à cet instant précis « *détermine exactement là où est l'organisateur dans la confiance qu'il a dans la structure, dans ce qu'il va faire par la suite... Plus on est convaincu de la démarche, plus la personne [rencontrée au porte-à-porte] a confiance dans la méthode, la démarche, l'association, et plus elle va [être] à l'aise avec cette dimension-là. Plus il [l'organisateur] est en réflexion personnelle par rapport à ça, plus elle doute et ça va être plus difficile* ».

Au-delà de faire signer le formulaire et récolter la cotisation, une nouvelle préoccupation émerge : rendre explicites les engagements mutuels : « *l'argent c'est pas un problème, l'important est que les gens se rassemblent... C'est sûr que ça vaut beaucoup plus que 5 € par mois. Au fond ce qu'on va demander... c'est des gens qui passent du temps à monter un syndicat* ». Il se dit, à cet instant-là, que l'important est d'avoir à ses côtés Mme Allouchi et pas nécessairement d'avoir sa cotisation : « *on tape à la porte pour négocier avec des citoyens qui prennent une part d'action, de mobilisation pour rejoindre le mouvement global de l'association et faire partie d'elle* ».

Au lieu d'insister sur l'importance de la cotisation (« *au début j'étais très focalisé sur les adhésions* »), Charles détaille ce qu'il attend comme engagement de la part de Mme Allouchi, et inversement précise ce qu'elle peut attendre de sa part. Il cherche à rentrer dans une négociation qu'il qualifie de « *créatrice* » avec Mme Allouchi : « *je regarde dans quelle mesure je vais l'impliquer par rapport à ce qu'elle m'a donné, et puis après c'est de la négociation pour essayer d'obtenir un truc où on s'entend sur une dynamique de faire quelque chose ensemble... c'est une négociation entre ce que je peux apporter et ce qu'elle peut apporter ; on essaye de trouver un compromis* ». Pour Charles, ceci « *diffère de se dire que je vais dans un quartier populaire [pour] les [les habitant·es du quartier] aider à sortir d'une situation* ».

LIBÉRER LE COLLECTIF DE SA PRÉSENCE SURPLOMBANTE LE PLUS VITE POSSIBLE PLUTÔT QUE D'IDENTIFIER DES LEADERS ET DES LEADEUSES

Mme Allouchi : *Il faut que je parle à mes voisines ; si elles sont avec nous...*

Charles : *Du coup tu connais les personnes ici.*

Mme Allouchi : *Oui, oui.*

Charles : *Ce qui serait super c'est que tu puisses les faire venir.*

Mme Allouchi : *Pour que tu puisses parler avec elles.*

Charles : *Et moi je viens et je présente ce qu'on fait.*

Mme Allouchi : *Faudrait pas aller taper aux portes ?*

Charles : *On peut y aller ensemble.*

Mme Allouchi : *Ab... Ensemble...Non !*

Alors que Mme Allouchi n'est pas prête à signer le formulaire ni à payer la cotisation, elle propose de parler à ses voisines à propos de cette démarche, tout en laissant comprendre qu'il faut les impliquer. Suite à cette proposition, Charles se dit que ça vaut la peine de pousser un peu plus et demander à Mme Allouchi d'inviter chez elles ses voisines. Cherchant en permanence à discerner le niveau d'engagement de la citoyenne et à jauger s'il est ou non en présence d'une potentielle leadeuse, Charles perçoit à nouveau un élément encourageant dans cette proposition de Mme Allouchi. Cependant, la réponse négative de Mme Allouchi concernant l'invitation de parcourir avec lui le quartier pour taper aux portes des voisines permet à Charles de comprendre qu'elle n'est pas partante pour s'impliquer de manière forte, et que probablement elle n'assumera pas la responsabilité de leadeuse.

Il décide de revoir ses attentes à la baisse temporairement et ne pas forcer la situation (il s'attend quand même à ce qu'elle vienne aux réunions). Il se dit que, compte tenu du niveau d'engagement de Mme Allouchi, il ne faut pas insister sur cette responsabilité de leadeuse : « *en fonction des circonstances des personnes que j'ai en face, je mets l'énergie où je sais que ça va aboutir à un potentiel engagement... On n'est pas face à une leader organique... donc ce qui compte pour moi c'est de la capter et de la faire rejoindre l'association* ». Néanmoins, il signale à Mme Allouchi le fait que rassembler ses voisines est aussi un engagement important qui compte pour le succès de la démarche.

Charles n'insiste pas ici, car sa préoccupation n'est pas d'identifier des leaders, mais un type de leader : des personnes fortement ancrées et reconnues dans le quartier (dits des leaders organiques), ayant une volonté explicite pour assumer un rôle de leadership : « *On va essayer de faire des membres, mais l'idéal c'est de trouver les leaders le plus rapidement possible...c'est ces personnes après qui vont organiser, qui vont mobiliser en faisant sortir des pétitions* ». Charles sait, après un an d'expérience, que les leaders organiques ont une place fondamentale et sont capitales et capitaux pour libérer le collectif citoyen le plus tôt possible de sa présence surplombante : « *la dynamique autour des leaders organiques est la clé de tout... on est là pour trouver le premier groupe sur lequel composer la dynamique et accompagner ce groupe à fond pour lui donner tous les moyens de succès* ».

C'est son expérience passée qui lui permet de comprendre que l'implication directe de ces leaders organiques est essentielle. S'il considérait avant que le travail de mobilisation fût de sa responsabilité, il aborde ceci différemment aujourd'hui : « *la vocation pour moi maintenant après 1 an de travail, c'est que c'est aux bénévoles [les leaders organiques] de faire le travail de mobilisation plus qu'à l'organisateur* ». Sa responsabilité

consiste plutôt à trouver ces leaders organiques et à mettre au service du collectif citoyen « *une méthode, une association qui peut aider derrière* ». Il a évolué dans son rôle et considère que ça vaut la peine de résister à faire tout le travail de mobilisation via les porte-à-porte : « *on a tendance par facilité peut-être à faire ce taf-là alors qu'en fait les membres peuvent le faire beaucoup plus de ce qu'on pense – cette auto-organisation, et du coup il faut faire confiance aux membres* ». Charles sait que le travail avec les leaders organiques lui permet de mieux adresser les enjeux de pouvoir au quartier : « *avant je passais à côté des enjeux de pouvoir des écosystèmes de quartier, et c'était complètement décalé* ». Toutefois, il sait également que cette façon de s'y prendre questionne les pratiques associatives : « *je ne sais pas dans quelle mesure les organisateurs ont tendance à pas faire ça pour éviter de lâcher le pouvoir... parce que la conséquence de ça est qu'on lâche le pouvoir et on invite des gens qui prennent autant de pouvoir que nous* ».

DISCUSSION

Nos résultats montrent que le porte-à-porte s'avère un moment clé des campagnes menées par l'association. Ceci rejoint les études préalables qui pointent l'importance de cette première rencontre entre l'organisateur·trice et le·la citoyen·ne (e.g., Kaiser, 2015 ; Tesdahl et Speer, 2014 ; Robinson, 2017), et le caractère d'épreuve pour les organisateur·trices, tant du point de vue du sens qu'est donné au porte-à-porte que des conditions organisationnelles dans lesquelles cette rencontre a lieu (e.g., Bivens, 2021 ; De Lépinay, 2019 ; Lavoie, 2012 ; Swarts, 2011). En outre, nos résultats illustrent que la dimension dilemmatique de l'activité des organisateur·trices, déjà pointée par d'autres études (e.g., Sarmiento-Jaramillo et al., sous presse ; Phulwani, 2016 ; Schutz, 2010) s'exprime également lors du porte-à-porte.

Un dilemme en particulier, que l'on peut questionner au prisme du prendre soin, semble émerger tout au long de la rencontre : inciter les personnes rencontrées à participer activement au processus démocratique sans basculer dans des pratiques aliénantes (Atlas, 2010 ; Lavoie, 2012). Ce dilemme souligne l'enjeu éducatif du porte-à-porte : éduquer veut dire développer le pouvoir d'agir des citoyen·nes de façon telle qu'ils soient en mesure de participer activement aux prises de décisions les concernant (e.g., Frazer, 1999 ; Roy, 2020 ; Schutz et Miller, 2015). Ceci implique de considérer l'émancipation du plus grand nombre (Frazer, 1999 ; Freire, 1974 ; Spivak, 2015) comme une question fondamentale de la société démocratique (Brugère, 2010 ; Gilligan, 1982/2008).

Les épisodes présentés nous permettent de signaler une transition des préoccupations de Charles. Cette transition pointe une transformation de son activité au porte-à-porte qui témoigne d'un mouvement particulier : un passage d'une approche applicationniste du RAP, à tendance plus aliénante, vers un potentiel prendre soin tant des personnes qu'il rencontre que de lui-même, à tendance plus émancipatrice. Le mouvement d'émancipation s'exprime à deux niveaux : celui du rapport aux citoyen·nes via sa volonté d'initier le processus de dénaturalisation, et celui relatif à lui-même comme organisateur via une résinification de son rôle lors du porte-à-porte (et des campagnes). Les deux éléments que nous abordons par la suite semblent lui permettre, et ceci malgré les difficultés qu'il rencontre, de faire ce mouvement : a) l'appropriation du savoir technique qu'est le RAP, et b) une conception alternative du porte-à-porte comme un espace-temps de négociation créatrice.

S'APPROPRIER DES SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES POUR LES METTRE AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ

Charles témoigne de l'importance que représente l'adhésion à l'association de membres cotisants, justifiée dans la mesure où elle répond aux caractéristiques du modèle Akinskien (Alinsky, 1971 ; Rathke, 1973) utilisé au sein de l'association. Ces adhésions lui sont nécessaires pour assurer l'idéal d'indépendance financière et la subsistance de l'association, y compris des ressources permettant de l'employer. Cependant, les contraintes, voire les pressions, liées au nombre de membres cotisant recrutés ainsi qu'à l'utilisation du *RAP* pèsent indirectement sur les campagnes qu'il mène et sur son activité lors du porte-à-porte. Aujourd'hui modérées, Charles reconnaît qu'elles peuvent malheureusement amener à considérer la signature du formulaire d'adhésion comme constituant, sinon l'essentiel (en particulier pour les novices), un des aspects les plus importants du porte-à-porte. Ceci rejoint les propos de Schutz et Sandy (2011) qui signalent la condition paradoxale du *RAP*, à la fois étant un facilitant (quand il est abordé comme une ressource) et un contraignant (quand il est abordé comme un plan).

Une application trop restrictive du *RAP* peut contraindre l'activité à la fois de l'organisateur et de la citoyenne. Focalisé·e sur le déroulement des questions aboutissant à une adhésion, l'organisateur·trice risque de ne pas écouter la citoyenne, qui à son tour se voit dans l'impossibilité d'explicitier ses besoins et ses actions possibles. Bien qu'une démarche applicationniste du *RAP* peut aider à recruter des membres (Swarts, 2011), elle est incompatible avec la visée éducative du projet associatif. L'éducation (au) politique demande un vrai exercice démocratique qui se verrait amputé dans une telle approche applicationniste.

Néanmoins, comme montré dans nos résultats, le *RAP* peut être une ressource à la fois facilitant la tâche à Charles lors du porte-à-porte et lui permettant d'explicitier son implication dès la première rencontre. Cependant, ceci nécessite de sa part une appropriation de cette technique. Une fois maîtrisé, puis approprié, le *RAP* ne constitue plus une finalité en lui-même, mais plutôt une technique permettant à l'organisateur de nommer précisément ce qu'il considère comme essentiel et de se repérer dans le flux de son discours. Tout au long du porte-à-porte, Charles se détache (même s'il ne le fait pas toujours) des consignes du *RAP* et du rythme induit par celui-ci. Il s'agit ici d'une émancipation des conditions qu'il considère comme aliénantes et qui lui sont imposées via l'attente organisationnelle d'une application précise du *RAP*. Cette émancipation, concrète et située dans l'action du porte-à-porte, lui permet de créer d'autres conditions pour construire une relation moins contraignante (Garrau et Le Goff, 2010). Elle lui permet également d'être attentif et attentionné non seulement vis-à-vis la citoyenne qu'il rencontre, mais aussi vis-à-vis de soi-même et, dans ce sens, témoigne d'un effort vers un prendre soin tant de la citoyenne que de lui-même (Brugère, 2010).

Charles est ainsi en mesure de « se situer » dans les conditions particulières de chaque rencontre (Tronto, 2017), évitant une pratique potentiellement aliénante. En s'engageant avec un souci de soi avec la citoyenne, Charles évite de forcer la citoyenne et agit dans une visée de respect de la personne rencontrée qu'il considère comme singulière, concrète, située (Carney, 2015). C'est ainsi qu'il est à même de s'engager dans une pratique plutôt émancipatrice : écouter attentivement de manière à entendre et faire valoir les préoccupations, les attentes, les savoirs de la citoyenne, et de les valoriser au même niveau que les siennes (Brugère, 2010 ; Engel, 2002 ; Mozziconacci, 2019). Un tel engagement facilite la visée du porte-à-porte, censé être une rencontre initiant le processus de dénaturalisation et ouvrant des possibles avenir·s émancipateurs (Freire, 1974 ; Gilligan, 1982/2008) tant pour le·la citoyen·ne que pour l'organisateur·trice (DeFilippis et al., 2010).

LE PORTE-À-PORTE COMME ESPACE-TEMPS DE NÉGOCIATION CRÉATRICE

Nos résultats montrent que Charles aborde le porte-à-porte comme un espace-temps de négociation créatrice. Ceci constitue une approche innovante au sein de l'association qui défie les consignes habituelles et emprunte à un mouvement d'émancipation plus large qui l'interpelle et le concerne. En s'adressant aux citoyen·nes comme des partenaires avec lesquels il s'engage dans un exercice d'éducation (au) politique (de long terme), il s'émancipe du rôle qui lui est attribué par l'association lors du porte-à-porte (de mobilisateur et recruteur de nouveaux membres cotisant) pour le résinifier.

Cet effort consistant à distinguer mobilisation d'organisation, signalé comme nécessaire par Schutz et Sandy (2011), témoigne d'un mouvement vers un prendre soin, non seulement de l'activité des citoyen·nes, mais aussi de l'organisateur·trice. En résinifiant son rôle en tant qu'organisateur, Charles adresse l'enjeu du pouvoir pointé comme central tant dans le domaine du *community organizing* de type Alinskien (e.g., Kaiser, 2015 ; Lavoie, 2012 ; Samanani, 2021) que dans les débats du prendre soin (e.g., Hankivsky, 2014 ; Tronto, 2017). Sa préoccupation fondamentale, consistant à développer un leadership de plus en plus sophistiqué pour libérer le collectif de la dépendance à son égard, constitue une manière concrète de s'attaquer à la question des dynamiques de pouvoir (Medellin et al., 2019 ; Robinson, 2017 ; Schutz, 2010). Rallier des leader·euses organiques implique pour Charles, et ceci depuis la toute première rencontre, d'accepter de lâcher le pouvoir auquel il est habitué pour laisser le collectif prendre les décisions le concernant. Ancré dans une visée de renversement de l'ordre social existant, Charles propose donc un inversement des rapports de pouvoir entre l'organisateur·trice et le·la citoyen·ne, plus proche d'une pratique émancipatrice. Ceci rejoint les propos de McAleve (2015) qui souligne la centralité des leader·euses organiques, sans qui la démarche reste futile et le processus est voué à l'échec. Conçu comme une négociation avec les citoyen·nes, le porte-à-porte vise une mise en évidence de ce que chacun d'eux peut recevoir et apporter au sein de cette relation. L'organisateur peut apporter un savoir-faire permettant d'organiser un collectif, et les citoyen·nes peuvent apporter leurs connaissances propres de leur situation et des dynamiques du quartier (McAleve, 2015).

En outre, concevoir le porte-à-porte comme une négociation créatrice implique pour Charles de reconnaître ouvertement qu'il ne fait pas partie du collectif, qu'il n'est pas un des habitants du quartier qu'il organise. Ozzano et Fenoglio (2022) signalent qu'il s'agit pour l'organisateur·trice de s'impliquer dans le développement du pouvoir nécessaire pour interpeller les décideurs publics *avec* les citoyen·nes, et non *sur* les citoyen·nes. Charles s'efforce donc de faire coexister deux mondes (Von Uexküll et al., 2010) marqués par des urgences éloignées (De Lépinay, 2019 ; Talpin, 2016). Il est ainsi axé sur une volonté de dialogue où les intérêts des deux parties (organisateur et citoyenne – et plus tard le collectif) ont de la place et sont ouvertement reconnus. Plus proche d'un prendre soin, Charles comprend l'interdépendance et la connexion relationnelle aux autres (Ricœur, 1985, 1992) comme caractérisant son activité. Il est donc plus connecté à soi – à ses émotions, ses préoccupations, ses attentes –, ce qui lui permet d'augmenter les possibilités de connexion avec la citoyenne (Garrau et Le Goff, 2010 ; Paperman, 2013).

C'est ainsi qu'au lieu d'essayer de minimiser voire d'invisibiliser l'agenda de l'association, la démarche « contestataire » proposée par Charles est de l'explicitier et de le considérer tout au long des campagnes. L'enjeu dans ce sens est de construire les conditions nécessaires pour rendre possible une transparence vis-à-vis des intérêts mutuels. Ceci ne peut se faire qu'au travers de la construction d'une relation de confiance, voire d'intimité, dans le cadre de laquelle l'organisateur·trice et le·la leader·euse organique s'engagent avec une collaboration explicite et ouverte.

CONCLUSION

Notre analyse au prisme du prendre soin cherche à signaler une possible direction pour les organisateur·trices, et plus largement pour les professionnel·les de l'éducation (au) politique : celle de prendre soin de l'activité des citoyen·nes qu'ils rencontrent et de la leur. Libéré de la contrainte du *RAP* et conçu comme une négociation créatrice, le porte-à-porte peu s'assimiler à ce que Fraser (2003) appelle un espace *contre-public*. Cette rencontre initiale peut devenir une occasion pour approfondir la compréhension des injustices au niveau individuel et collectif (Brady et al, 2014) et pour oser imaginer d'autres avenir possibles (Freire, 1974, 2005 ; Gilligan et Richards, 2009 ; hooks, 1994). Ceci exige néanmoins un type d'engagement de la part de l'organisateur·trice de caractère moral, politique, technique et psychologique (Tronto, 2009) nécessitant un travail (Noddings, 2013) difficile à tenir dans le quotidien. Nous considérons que cet effort éducatif est censé intégrer, de manière très concrète lors de la rencontre au porte-à-porte avec les membres des collectifs citoyens, prévenance, responsabilité et attention. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alinsky, S. (1946). *Reveille for radicals*. Vintage.
- Alinsky, S. (1971). *Rules for radicals: A practical primer for realistic radicals*. Vintage.
- Atlas, J. (2010). *Seeds of change: The story of ACORN, America's most controversial antipoverty community organizing group*. Vanderbilt University Press.
- Beaud, S. et Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain* (4^e éd.). La Découverte.
- Beck, D. et Purcell, R. (2013). *International community organizing: Taking power, making change*. Bristol University Press.
- Bivens, B. (2021). *Burnout, self-care, and neoliberalism : Tracing the promise of relational, emergent ontologies for sustainable community organizing* (Phd dissertation). University of Georgia.
- Brady, S. R. et O'Connor, M. K. (2014). Understanding How Community Organizing Leads to Social Change: The Beginning Development of Formal Practice Theory. *Journal of Community Practice*, 22(1-2), 210-228.
- Brady, S., Schoeneman, A. et Sawyer, J. (2014). Critiquing and analyzing the effects of neoliberalism on community organizing: Implications and recommendations for practitioners and educators. *Journal for Social Action in Counseling & Psychology*, 6, 36-60.
- Brugère, F. (2010). *L'éthique du « care »*. PUF
- Carney, E. (2015). Depending on Practice: Paul Ricoeur and the Ethics of Care. *Les ateliers de l'éthique*, 10(3), 29-48.
- Chambers, E. T. et Cowan, M. A. (2003). *Roots for radicals: organizing for power, action, and justice*. Continuum.
- Dahl, R. A. (2005). *Who governs?: Democracy and power in an American city*. University Press.
- DeFilippis, J., Fisher, R., et Shragge, E. (2010). *Contesting community: The limits and potential of local organizing*. Rutgers University Press.

- Depraz, N. (2014). Qu'est-ce qu'une phénoménologie en première personne ?. *Première, deuxième, troisième personne*, p. 118-147.
- De Lépinay, A. (2019). *Organisons-nous ! Manuel critique*. Hors d'atteinte.
- Durand, M. (2008). Un programme de recherche technologique en formation des adultes : une approche enactive de l'activité humaine et l'accompagnement de son apprentissage/développement. *Éducation et didactique*. 2(3), 97-121. <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.373>
- Earl, C. (2018). *Spaces of Political Pedagogy. Occupy! and other radical experiments in adult learning*. Routledge.
- Edwards, M.-L. (2011). "Our People Are Still Resisting": Farmworker Community Organizing and the Texas Agricultural System. *Organization & Environment*, 24(2), 175-191. <https://doi.org/10.1177/1086026611412082>
- Engel, L. (2002). Saul Alinsky and the Chicago School. *The Journal of Speculative Philosophy*, 16, 50-66.
- Fang, S., Minkler, M., Ivey, S. L., Ly, L. T., et Lee, E. (2018). Closing the loophole: A case study of organizing for more equitable and affordable access to health care in San Francisco. *Journal of Community Practice*, 26(3), 328-347. <https://doi.org/10.1080/10705422.2018.1490844>
- Fay, W. (2023). Neoliberalism and radical rights: On the work and theory of law and organizing. *International Journal for the Semiotics of Law*, 36, 407-439.
- Fisher, R. (1984). *Let The People Decide: Neighborhood Organizing in America*. Twayne.
- Fisher, R. (dir.). (2009). *The People Shall Rule: ACORN, Community Organizing, and the Struggle for Economic Justice*. University Press.
- Fisher, R. et DeFilippis, J. (2015). Community organizing in the United States. *Community Development Journal*, 50, 363–379.
- Fraser, N. (2003). Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante. Dans E. Renault (dir.), *Où en est la théorie critique* (p. 103-134). La Découverte.
- Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution* (traduit par E. Ferrarese). La Découverte.
- Frazer, E. (1999). Introduction : the idea of political education. *Oxford Review of Education*, 25, 5-22
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés*. Maspero.
- Garrau, M. et Le Goff, A. (2010). *Care, justice et dépendance*. PUF.
- Gilligan, C. (1982/2008). *Une Voix différente : Pour une éthique du care*. Flammarion.
- Gilligan, C., et Richards, D. (2009). *The deepening darkness. Patriarchy, resistance, and democracy's future*. Cambridge University Press.
- Grisson, B. (2004). Des sciences sociales à l'anthropologie cognitive. Les généalogies de la cognition située. *Activités*, 1(1-2).

- Hankivsky, O. (2014). Rethinking Care Ethics : On the Promise and Potential of an Intersectional Analysis. *American Political Science Review*, 108, 252–264.
- hooks, b. (1994). *Teaching to Transgress: Education as the Practice of Freedom*. Routledge.
- Kaiser, A. A. (2015). Faith-Based Organizations: A Vehicle for Cross-Cultural Relationship Building. *Journal of Religion & Spirituality in Social Work: Social Thought*, 34(3), 265-284. <https://doi.org/10.1080/15426432.2015.1027843>
- Lavoie, C. (2012). Race, Power and Social Action in Neighborhood Community Organizing: Reproducing and Resisting the Social Construction of the Other. *Journal of Community Practice*, 20(3), 241-259. <https://doi.org/10.1080/10705422.2012.700277>
- McAlevey, J.-F. (2015). No Shortcuts: The Case for Organizing. *CUNY Academic Works*. https://academicworks.cuny.edu/gc_etds/1043
- Medellin, P. J., Speer, P. W., Christens, B. D. et Gupta, J. (2019). Transformation to leadership: Learning about self, the community, the organization, and the system. *Journal of Community Psychology*, 49(8), <https://doi.org/10.1002/jcop.22236>
- Mozziconacci, V. (2016). Théories féministes de l'éducation : où est le care ?. *Éducation et Socialisation*, 40.
- Mozziconacci, V. (2019). L'éducation, un paradigme pour concevoir l'autonomie ? Anthropologie féministe, vulnérabilité et care. *Éthique en éducation et en formation*, 7, 30–43.
- Noddings, N. (2013). *Caring: A relational approach to ethics and moral education*. University of California Press.
- Ollis, T. (2015). Chapter Thirty-three: Activism, reflection, and Paulo Freire—an embodied pedagogy. *Counterpoints*, 500, 517–527. <http://www.jstor.org/stable/45178234>
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Academia-Bruylant.
- Ozzano, L. et Fenoglio, S. (2022). Conceptions of Power and Role of Religion in Community Organising. *Religions*, 13(9). <https://doi.org/10.3390/rel13090837>
- Pereira, I. (2020). Paulo Freire ou la pédagogie critique comme agir éthique. *Les Dossiers des sciences de l'éducation*, 44, 69-83.
- Paperman, P. (2013). *Care et sentiments*. PUF.
- Petitjean, C. (2017). Le community organizing, une méthode d'émancipation des classes populaires ?. *Penser l'émancipation*. France.
- Petitjean, C. (2023). *Occupation : Organizer. A Critical History of Community Organizing in America*. Haymarket Books.
- Phulwani, V. (2016). The poor man's Machiavelli: Saul Alinsky and the morality of power. *American Political Science Review*, 110(4), 863-875. <https://doi:10.1017/S0003055416000459>
- Poizat, G., Flandin, S. et Theureau, J. (2023). A micro-phenomenological and semiotic approach to cognition in practice: a path toward an integrative approach to studying cognition-in-the-world and from within. *Adaptive Behavior*, 31(2), 109-125.

- Poizat, G. et San Martín, J. (2019). Le programme de recherche « cours d'action : repères historiques et conceptuels. *Activités* [En ligne], 17(2) <http://journals.openedition.org/activites/5277>
- Pilisuk, M., McAllister, J. A. et Rothman, J. (2010). Coming together for action: The challenge of contemporary grassroots community organizing. *Journal of Social Issues*, 52(1), 15–37. <https://doi.org/10.1111/J.1540-4560.1996.TB01359.X>
- Rathke, W. (1973). *Acorn community organizing model*. Accorn International.
- Renault, E. (2004). *L'expérience de l'injustice : reconnaissance et clinique de l'injustice*. La Découverte.
- Ribas, V. et Ghoshal, R. A. (2013). States make movements? The material and discursive influence of state-sponsored community organizing in Puerto Rico. *Sociological Perspectives*, 56(3), 403-437. <https://doi.org/10.1525/sop.2013.56.3.403>
- Ricoeur, P. (1985). Éthique et politique. *Esprit*, 101, 1-11.
- Ricoeur, P. (1992). Fragilité et Responsabilité. Dans van Tongeren, P., Sars, P., Bremmers, C., et Boey, K. (dir.) *Eros and Eris. Phaenomenologica*, 127. Springer, Dordrecht. https://doi.org/10.1007/978-94-017-1464-8_23
- Robinson, J. G. (2017). The Left and the Foreclosure Crisis: Roots, Resources and Ideology. *Critical Sociology*, 43(2), 181-198. <https://doi.org/10.1177/0896920515598561>
- Rosanvallon, P. (2006). *Democracy Past and Future*. Columbia University Press.
- Rosch, E. (1978). Principles of categorization. Dans E. Rosch et B. B. Llyod (dir.), *Cognition and categorization* (p. 27-48). Erlbaum.
- Roy, A. (2020). D'acteurs affaiblis à acteurs politiques : La conscientisation permanente des militants quart-monde. *Spirale - Revue de recherches en éducation*, 66(3), 25-35.
- Samanani, F. (2021). Power in a minor key: Rethinking anthropological accounts of power alongside London's community organisers. *Critique of Anthropology*, 41(3), 284-302. <https://doi.org/10.1177/0308275X211038041>
- Sarmiento-Jaramillo, J., Poizat, G., Fisher, R. et Leclerc, E. (sous presse). Organizers' dilemmas, direct action, and adult education: challenges and opportunities. *Adult Education Quarterly*.
- Schutz, A. (2010). Power and trust in the public realm: John Dewey, Saul Alinsky, and the limits of progressive democratic education. *Educational Theory*, 61, 491-512.
- Schutz, A. et Miller, M. (dir.). (2015). *People Power: The Community Organizing Tradition of Saul Alinsky*. Vanderbilt University Press.
- Schutz, A. et Sandy, M. (2011). *Collective action for social change: An introduction to community organizing*. Palgrave Macmillan US.
- Smock, K. (2004). *Democracy in Action: Community Organizing and Urban Change*. Columbia University Press.
- Spivak, G.- Ch. (2015). Can the subaltern speak? Dans P. Williams et L. Chrisman (dir.). *Colonial discourse and post-colonial theory: A reader*. (p. 66-11). Routledge.

- Swartz, H. (2011). Organizing Through “Door Knocking” within ACORN. Dans Schutz, A., et Sandy, M. (dir.) *Collective Action for Social Change: An Introduction to Community Organizing* (p. 137-154). Palgrave Macmillan US.
- Talpin, J. (2016). *Community organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*. Raisons d'agir.
- Tesdahl, E. A. et Speer, P. W. (2014). Organization-Level Predictors of Sustained Social Movement Participation. *American Journal of Community Psychology*, 55(1-2), 48-57. <https://doi.org/10.1007/s10464-014-9692-9>
- Theureau, J. (2006). *Cours d'action. Méthode développée*. Octarès.
- Theureau, J. (2010). Les entretiens d'autoconfrontation et de remise en situation par les traces matérielles et le programme de recherche « cours d'action. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4(2), 287-322.
- Tronto, J. (2009). Un Monde vulnérable : Pour une politique du *care*. La Découverte.
- Tronto, J. (2017). There is an alternative: homines curans and the limits of neoliberalism. *International Journal of Care and Caring*, 1, 27-43.
- Von Uexküll, J., Martin-Fréville, C. et Lestel, D. (2010). *Milieu animal et milieu humain*. Éditions Payot et Rivages.
- Walls, D. S. (2015). *Community organizing*. John Wiley & Sons.
- Warren, M. R. (2011). Building a Political Constituency for Urban School Reform. *Urban Education*, 46(3), 484-512. <https://doi.org/10.1177/0042085910377441>
- Zamora, D. (2014). Autonomie, action collective et empowerment : la vision radicale de Saul Alinsky. Introduction. *Revue de l'Institut de Sociologie*, 84, 9-14.